

Programme de formation

Formation-action d'acteur PRAP IBC

Prévention des risques liés à l'activité physique – Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau -

Objectifs de la formation

• Par l'obtention d'une certification, se rendre capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels on est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques, organisationnelles et humaines, et en maitrisant les risques sur lesquels on a la possibilité d'agir.

Public visé, prérequis et nombre de participants

- De 4 à 10 participants
- Professionnels de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureau.
- Accessible aux personnes en situation de handicap

Durée, lieu, tarif

- 2 journées (14h de formation) non consécutives
- Sur le lieu de travail
- Tarif (non assujetti à la TVA) :
 Sur demande de devis au 06 30 61 18 58
 ou sur hetre.formation@gmail.com

Modalités et organisation

- 2 jours de formation en présentiel (soit 14h) avec apports théoriques, étude de cas, exercices pratiques de manutention, mise en situation au plus proche de l'activité réelle du salarié.
- Travail intersession à réaliser pour certification entre 2 périodes de formation.
- Formation dispensée par un formateur PRAP IBC certifié par l'INRS et par le réseau AMRP (Assurance maladie des risques professionnels). N° d'habilitation : H34077/2024/Prap-IBC-1/O/13

Moyens techniques, pédagogiques et d'évaluations des acquis

Moyens pédagogiques :

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur (projection de fichiers de présentations, vidéos)
- Distribution de documents de méthodologie d'évaluation des risques

Movens techniques :

- Moyens techniques de la structure d'accueil (appareillage technique, outils de travail)
- Manutention avec charges factices

Evaluation et certification « Acteur PRAP IBC »

- Délivrée si le stagiaire à satisfait aux exigences de l'épreuve certificative et s'il est présent sur la totalité du temps de formation
- Durée de validité : 24 mois. Pour rester valable, ce certificat impose de participer à une formation « Maintien et actualisation des compétences d'acteur PRAP IBC » (MAC PRAP IBC) d'une durée de 7h.

Contenus de la formation:

- Notion de situation de travail, de danger, de situation dangereuse, de risque, de dommage dans le milieu professionnel.
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles, les préjudices humains et économiques pour l'établissement.
- Les principaux éléments de l'anatomie, de la physiologie et des atteintes de l'appareil locomoteur.
- Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psychosociaux, et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, bruit, température, etc.)
- L'observation et l'analyse d'une situation de travail
- L'observation des risques liés à l'activité physique
- Les propositions d'améliorations et la remontée d'informations
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle de charges occasionnelles.

